



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. le *ministre* BJORNSON propose la première lecture du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (G. Kartanson, J. Robinson, B. Taylor et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (E. Miranda, N. Miranda, J. Miranda et autres)

---

L'Assemblée permet à M<sup>me</sup> BRICK, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, de présenter le premier rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 4 décembre 2006, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*;
- projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes prépayées)/The Consumer Protection Amendment Act (Prepaid Purchase Cards)*;
- projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers (protection de l'identité)/The Personal Investigations Amendment Act (Identity Protection)*;
- projet de loi 6 — *Loi sur la protection des régimes enregistrés d'épargne en vue de la retraite/The Registered Retirement Savings Protection Act*;

- projet de loi 9 — *Loi sur le droit de visite des grands-parents et apportant d'autres modifications (modification de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille)/The Grandparent Access and Other Amendments Act (Child and Family Services Act Amended)*;
- projet de loi 38 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*.

**Composition du Comité :**

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> la ministre ALLAN;
- M<sup>me</sup> BRICK (présidente);
- M. HAWRANIK;
- M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. le ministre MACKINTOSH;
- M. MARTINDALE (vice-président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SCHULER;
- M. le ministre SELINGER;
- M. SWAN;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Substitutions effectuées au cours de la réunion :

- M. CALDWELL remplace M<sup>me</sup> la ministre ALLAN;
- M. REID remplace M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu 2 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* :

Shannon Martin  
Darlene Dziewit

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Fédération du travail du Manitoba

Le Comité a entendu 2 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes prépayées)/The Consumer Protection Amendment Act (Prepaid Purchase Cards)* :

Deborah Green  
Laura Kwiatkowski

Polo Park / Cadillac Fairview  
Rogers Communications Inc.

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi sur la protection des régimes enregistrés d'épargne en vue de la retraite/The Registered Retirement Savings Protection Act* :

Shannon Martin

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* :

William Gardner

Manitoba Employers Council

Le Comité a reçu 2 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes prépayées)/The Consumer Protection Amendment Act (Prepaid Purchase Cards)* :

Lanny McInnes

Conseil canadien du commerce de détail

Ed Bachewich

Particulier

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers (protection de l'identité)/The Personal Investigations Amendment Act (Identity Protection)* :

Joel Heft

Equifax Canada Inc.

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi sur le droit de visite des grands-parents et apportant d'autres modifications (modification de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille)/The Grandparent Access and Other Amendments Act (Child and Family Services Act Amended)* :

Eileen Britton

Grandparents Requesting Access & Dignity

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes prépayées)/The Consumer Protection Amendment Act (Prepaid Purchase Cards)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers (protection de l'identité)/The Personal Investigations Amendment Act (Identity Protection)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi sur la protection des régimes enregistrés d'épargne en vue de la retraite/The Registered Retirement Savings Protection Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi sur le droit de visite des grands-parents et apportant d'autres modifications (modification de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille)/The Grandparent Access and Other Amendments Act (Child and Family Services Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M<sup>me</sup> BRICK, le rapport du Comité est déposé.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* CHOMIAK dépose :

le rapport annuel de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2005;

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 12)

le rapport annuel de la Fondation manitobaine du droit pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 13)

\_\_\_\_\_

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS dépose le rapport annuel du Bureau d'Enfants en santé Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 14)

\_\_\_\_\_

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au leader de l'opposition officielle à l'Assemblée, qui a utilisé le terme « chicken », de se rétracter.

M. MCFADYEN se rétracte.

\_\_\_\_\_

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> BRICK et TAILLIEU, MM. AGLUGUB, MAGUIRE et SANTOS font des déclarations de député.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 34 — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Le débat se poursuit.

MM. LAMOUREUX, SCHULER, GERRARD, DERKACH et CUMMINGS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés à la version amendée du projet de loi 41 — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé, dans la définition de « praticien » figurant au paragraphe 1(1), par adjonction, après l'alinéa a), de ce qui suit :

a.1) personne autorisée à exercer la médecine, la dentisterie, la médecine vétérinaire, la chirurgie vétérinaire ou la dentisterie vétérinaire dans un État des États-Unis désigné par *Règlement*;

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 5(5) par substitution, à « 10 % », de « 5 % ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé par substitution, à l'alinéa 6(3)c), de ce qui suit :

c) donner des directives professionnelles, pourvu qu'elles soient approuvées par une majorité des membres de l'Ordre qui, selon le cas :

(i) sont présents à une assemblée générale ou à une assemblée générale extraordinaire et participent au vote,

(ii) participent au vote tenu par la poste, ou selon toute autre méthode prévue par *Règlement* administratif.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 15(3) par substitution, à « qu'il juge indiquées », de « qu'impose le conseil ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 48(2) par substitution, à « avant le jour de l'audience », de « au moins 20 jours avant l'audience ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 48(3) par substitution, à « avant le jour de l'audience », de « au moins 20 jours avant l'audience ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 59(1) :

- a) par suppression de « à la Cour d'appel » dans le titre;
- b) par substitution, à « devant la Cour d'appel », de « devant le tribunal ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans l'article 60 :

- a) par substitution, à « de la Cour d'appel », de « du tribunal » dans le titre;
- b) par substitution, à « la Cour d'appel », de « le tribunal » dans le passage introductif;
- c) par substitution, à « qu'elle donne », de « qu'il donne » dans l'alinéa c).

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans l'article 61 par substitution, à « la Cour d'appel », de « le tribunal ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans le paragraphe 73(2) par adjonction, après l'alinéa a), de ce qui suit :

a.1) désigner des États des États-Unis pour l'application de la définition de « praticien » à l'article 1;

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé par substitution, à l'article 74, de ce qui suit :

**Approbation des règlements**

**74** Les règlements pris en vertu du paragraphe 73(1) n'entrent en vigueur que s'ils sont approuvés :

a) d'une part, par une majorité des membres de l'Ordre qui, selon le cas :

(i) sont présents à une assemblée générale et participent au vote,

(ii) participent au vote tenu par la poste, ou selon toute autre méthode prévue par *Règlement* administratif;

b) d'autre part, par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé par substitution, à l'article 76, de ce qui suit :

**Code de déontologie**

**76(1)** L'Ordre peut, par résolution prise à une assemblée générale annuelle, adopter un code de déontologie pour régir la conduite des membres, des étudiants, des stagiaires et des propriétaires.

**Incorporation des codes et des normes**

**76(2)** Le code de déontologie peut incorporer, par renvoi, la totalité ou une partie d'un code, d'une norme ou de tout autre document. L'incorporation peut inclure les modifications éventuelles du texte incorporé.

**Modification ou abrogation du code de déontologie**

**76(3)** À la condition qu'un préavis en ait été donné en conformité avec les règlements administratifs, le code de déontologie peut être modifié ou abrogé par le vote de la majorité des membres de l'Ordre qui :

a) soit sont présents à une assemblée générale ou à une assemblée générale extraordinaire et participent au vote;

b) soit participent au vote tenu par la poste, ou selon toute autre méthode prévue par *Règlement* administratif.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD intervient. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 41 soit amendé dans l'article 92 par adjonction, à la fin, de « La présente immunité ne s'applique pas en cas d'incompétence, de mauvaise gestion ou de négligence grave. ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi de loi 29 — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. GERRARD propose que le projet de loi 29 soit amendé dans le paragraphe 9(1) par substitution, à « le jour de sa sanction », de « un mois après sa sanction ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés à la version amendée du projet de loi 33 — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

**Lundi 4 décembre 2006**

---

M. GERRARD propose que le projet de loi 33 soit amendé dans l'article 98 par adjonction, à la fin, de « La présente immunité ne s'applique pas en cas d'incompétence, de mauvaise gestion ou de négligence grave. ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M. le *ministre* LATHLIN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

---

M. le ministre CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 41 — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique et qui a été amendée par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. LAMOUREUX, M<sup>me</sup> MITCHELSON, M. GERRARD et M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

La séance est levée à 16 h 52, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George HICKES